

L'ASSOCIATION

des intérêts intellectuels et matériels.

Pour accomplir cette action, il nous faut bien entrer dans l'esprit de notre constitution et de nos règlements. Il ne faut pas seulement considérer la C. M. B. A. comme une société d'assurance, -- ce qu'un trop grand nombre de nos membres font malheureusement, -- mais aussi et surtout comme une union intime de tous les fervents catholiques pour assurer le maintien de leurs droits les plus sacrés.

Donnons-nous la main et marchons en rangs serrés. Quelles que soient les exigences de l'avenir, et même si, comme je le crois, il devient nécessaire, pour l'entente et l'harmonie, de grouper séparément les différentes nationalités dans les Grands Conseils comme cela existe dans les succursales, n'en restons pas moins tous unis comme corps, car, comme le dit notre devise,

L'UNION FAIT LA FORCE

Je termine cette réponse déjà trop longue en vous offrant de nouveau mes remerciements les plus sincères pour cette magnifique adresse et ce cadeau charmant que je lèguerai en mémoire de cette démonstration dont le souvenir restera à jamais gravé dans mon cœur.

Coincidence heureuse, et bien apprécier des membres de la Succursale 29, M. le chevalier Campeau offrait, cessoit là-même, une boîte de cigarettes C. M. B. A., don gracieux de M. E. Maillot, des Trois-Rivières, manufacturier de ces populaires cigarettes.

Comme c'est d'habitude, en ces solennelles occasions, la soirée, commencée dans les salles de la Succursale, se termina chez le héros de la fête où Madame et Mademoiselle Campeau exercèrent l'hospitalité la plus charmante.

DESCRIPTION DE L'ADRESSE PRÉSENTÉE À M. LE CHEVALIER CAMPEAU.

Composée par J.-A. Gérard, imprimeur aux Communes ; enluminée par Joseph Aubé, dessinateur aux Travaux Publics ; grossoyée par A. Drouin, calligraphe au Secrétariat d'Etat.

Le tour est en couleurs pâles variées, côtés à fond bleu ciel uni et parsemés de marguerites jaunes et autres fleurs des prés, avec écussons au centre portant : à gauche, la CROIX DE SAINT-SÉPULCRE, et à droite, les PALMES ACADEMIQUES.

Le haut est en cotte-de-maille rose et argent avec les insignes de la C. M. B. A. émaillés rouges, au centre : à gauche une guirlande de roses, myosotis, pensées, etc., attachée par un ruban rose sur lequel se lisent les mots *Hommage au mérite* ; à droite, un feuillet attaché d'un ruban bleu, et sur le feuillet les inscriptions suivantes :

1884—Fondateur et Président de la Succursale 29, Ottawa. Délégué au Grand Conseil, à Brantford. Député d'arrondissement.

1886—Chancelier Senior. Délégué au Grand Conseil à Stratford. Président du Comité des Grièves au Grand Conseil. Député d'arrondissement.

1888—Membre du Grand Conseil à Toronto. Député d'arrondissement.

1890—Délégué au Grand Conseil à Montréal. Délégué au Conseil Suprême à Niagara Falls. Député Suprême.

Au bas, cotte-de-maille lilas et argent, et au centre les armes du récipiendaire avec sa devise :

Je laisse dire.

DEVOIRS, ATTRIBUTIONS ET PRÉROGATIVES D'UN DÉPUTÉ SUPRÈME

Le Député Suprême doit être un Chancelier. Il est nommé par le Président Suprême dont il est le représentant. Il a pour attribution d'installer des Grands Conseils et des Succursales dans sa juridiction.

Il doit voir à ce que travail de l'association soit fait d'une manière uniforme, et il exerce aussi dans sa juridiction toute autre mission que le Président Suprême peut de temps à autre lui assigner.

Il a le droit d'examiner les livres et papiers de tout Grand Conseil ou de toute Succursale opérant dans son territoire, et ses instructions sur la manière de tenir ces livres doivent être suivies, sous peine de suspension pour le Conseil ou la Succursale qui les enfreint.

Le Député Suprême est tenu de faire un rapport au Président Suprême.

Son terme d'office expire avec celui du Président Suprême qui le nomme.

BIOGRAPHIE

Nous avons cru faire plaisir à nos lecteurs en publiant aujourd'hui le portrait et la biographie d'un des hommes qui ont le mieux contribué à la fondation de la C. M. B. A. au Canada, et à son extension dans la province de Québec. De fait, nos compatriotes le considèrent comme le père de cette société.

Monsieur F.-R.-E. Campeau est né à Québec, le 8 juillet 1844. Il fut un des premiers élèves du collège de Lévis dirigé alors par le Frère Herménégilde. Il continua ses études au séminaire de Québec, puis à l'école commerciale de W. Thom. Il fut successivement employé chez J.-E. Gelley, marchand de bois ; J.-L. Martineau, marchand de fer, et ensuite chez Chénier et Beaudet, en qualité de comptable-caissier. En 1868, il épousa Marie-Adeline, seconde fille de feu capitaine Fr. Duquet.

En 1871, M. Campeau fut nommé assistant-comptable du Revenu de l'Intérieur, à Ottawa, et c'est à partir de cette époque surtout qu'il signala son dévouement sans bornes à toutes nos institutions religieuses, philanthropiques, nationales et littéraires. Ainsi, on l'a vu successivement : — Président d'une succursale de l'Union Catholique ; — Président de l'orphelinat St-Joseph ; — Président de la Société de Secours Mutual des Franco-Canadiens, fondée par lui-même ; — Président de l'Institut Canadien-Français ; — Président général de la Société St-Jean-Baptiste ; — Président du Bureau des écoles séparées catholiques, et il est actuellement Président de la Société de colonisation du lac Témiscamingue et Vice-Président de la Ottawa Canning Company (Limited).

M. Campeau n'est ni un savant, ni un homme de lettres, ni un artiste, mais il sait apprécier la valeur de l'homme de science, il possède une intelligence étonnante pour les lettres, — pour l'homme qui les entoure, il a l'enthousiasme de l'art et ne manque pas ses encouragements à l'artiste ; à tous ces titres, il est l'ami reconnu des travailleurs de la pensée.

Il est l'ami des patriotes, il est l'ami des pauvres. Son zèle embrasse toutes les grandes œuvres ; à aucune, il ne mesure son dévouement, et s'il a une ame toujours sensible aux grandeurs ou aux abassemens de la patrie française, il a un cœur sans cesse compatissant pour la misère et pour les pauvres, sans cesse paternel pour l'enfance et pour les institutions qui ouvrent à l'enfance le chemin de l'avenir. Par excellence, il est l'homme secourable. Aussi, l'emploie-t-on à tout ce qu'il y a de bien à faire, et sa merveilleuse activité apporte des résultats qui surprennent les espérances les plus ambitieuses.

En 1883, les Hurons de Lorette, le nommant Grand Chef Honoraire et leur Chargé d'Affaires, l'appelèrent "L'UGAUME DU VÔUÉ" (Onze de AK8endaeré).

La même année, M. Campeau était fait chevalier du Saint-Sépulcre, et de tous ses titres, c'est à ce qu'il donne la place d'honneur sur sa poitrine de catholique.

Plus tard, il était admis au rang des Avocats de St-Pierre, société qui exerce la mission spéciale de soutenir les droits du Saint-Siège.

En 1886, le gouvernement français le nomma Officier d'Académie, et en 1887, Son Altesse le Rajah Sourindra-Maharajah de Calcutta, lui décerne l'Étoile de Mérite des Indes.

M. Campeau est encore le représentant pour le Canada de l'Alliance française et des sociétés humanitaires des Chevaliers Sauveteurs des Alpes Maritimes, de Nice et de la Corrèze, et membre honoraire de plusieurs sociétés religieuses, philanthropiques, littéraires et scientifiques de l'étranger et du Canada.

Il est l'auteur d'un livre fort utile intitulé *Illustrated Guide to the Senate and House of Commons of Canada*.

Avec tout cela, il est antiquaire, et trouve des loisirs pour la numismatique et les collections de tout genre.

Un si grand cœur, qu'aucune difficulté ne rebute, qu'aucun travail n'effraie et qui ne recule devant aucune tâche ayant pour fin de secourir l'humanité, est fait pour comprendre les visées philanthropiques de la Catholic Mutual Benefit Association et pour les rendre acceptables à ses compatriotes canadiens-français. Lorsqu'il entreprit cette nouvelle mission, les circonstances deve-

naien particulièrement ardues et périlleuses. Un souffle d'association poussait les diverses classes ouvrières surtout à s'organiser en groupes, mais ce souffle propagait des germes irritants, et semblait plutôt proprie à déchaîner la tempête et à diviser les éléments sociaux qu'à les unir et à les harmoniser. De là des détiances en bien des âmes, et dans un plus grand nombre d'autres des mécontentements qui prenaient pour de l'hostilité les prudentes réserves opposées à de trop impatiennes hardies.

Le passé, tout rempli d'œuvres admirables, de M. le chevalier Campeau garantissait à l'avance le succès des démarches requises pour donner à la C. M. B. A. place parmi les sociétés canadiennes-françaises, et lui faire assigner dès le début le rang à part et tout à fait supérieur qu'elle y devait occuper. Ce fut M. Campeau, en effet, qui sollicita et qui obtint de tout l'évêché de la province ecclésiastique de Québec, concourant avec Son Eminence le cardinal Taschereau, cette unique approbation officielle des principes et du fonctionnement de la C. M. B. A., cette sanction auguste qui, par elle-même, recommande à la considération toute spéciale des catholiques du Canada une association si propre à enrayer le mouvement des sociétés secrètes, à protéger la paix des familles dans le présent, à assurer leur tranquillité dans l'avenir, et à faire descendre sur le terrains des intérêts matériels de la charité évangélique.

Grâce à l'incomparable et persistante énergie de M. Campeau, la C. M. B. A. compte aujourd'hui, seulement parmi les canadiens-français, plus de vingt-cinq succursales presque toutes en organisées par lui ou inaugurées sous son patronage.

C'est ce brillant état de services que M. J.-S. McGarry, le Président Suprême de la C. M. B. A., a voulu reconnaître et récompenser en décernant à M. Campeau le titre de Député Suprême et les fonctions extraordinaires attachées à ce titre. M. J.-S. McGarry, vivant sous le soleil des Etats-Unis, sur une terre étrangère à nos traditions et à nos moeurs, a donné le témoignage irrécusable de sentiments éminemment élevés, d'un esprit à hautes conceptions, d'un cœur tout animé de l'amour de la justice. Il a compris que celui qui avait été à la peine devait être à l'honneur. Étant le président du Conseil qui est investi de la plus haute autorité dans la C. M. B. A., occupant ainsi le poste de généralissime d'une armée immense composée de soldats qui marchent unis quoiqu'ils se partagent par la diversité des races, il a voulu apprécier le mérite avec sa connaissance sans mesure à la loupe des sympathies de race, et bien que l'ame qui réellement le plus fait pour la C. M. B. A. au Canada s'appelle Campeau et soit Canadien-français, M. McGarry a voulu que ce soit M. Campeau qui, le premier, exerce au Canada, les fonctions extrêmement honorables de Député Suprême.

Merci à M. J.-S. McGarry, Président Suprême. Merci à lui, au nom de notre journal qui s'honore du patronage de M. le chevalier Campeau. Merci à lui, au nom des membres canadiens-français de la C. M. B. A. Merci à lui, en particulier, au nom de la Succursale 29 sur laquelle rejoignit d'une manière spéciale l'honneur conféré à son ancien président. Merci à M. J.-S. McGarry au nom de toutes les succursales canadiennes de la C. M. B. A.

A M. McGarry, remerciements.

A M. le chevalier Campeau, Député Suprême, félicitations.

NOUVELLES DIVERSES

LE CARDINAL LAVIGERIE.—Dans une allocution qu'il a prononcée à Alger, l'éloquent et distingué cardinal Lavigerie a donné son adhésion à la république française. Le *Moniteur de Rome* apprécie cet acte en ces termes :

"Cette parole autorisée est plus qu'un programme ; c'est un événement. La France inspire franchement à la paix et à la concorde. Mais personne n'avait le courage de dire la parole libératrice, cette parole qui donne en quelque sorte leur formule aux yeux de tout un peuple."

"Cette parole la voilà enfin."

"L'illustre primat ne sait pas seulement sauver l'Afrique, sous l'inspiration et la direction de Léon XIII ; il rend en même temps la liberté à son pays, avec la paix et l'union."

PROJET.—On parle d'engager le gouvernement de Québec à continuer la publica-

tion du dictionnaire généalogique de Mgr Tanguay. On sait que ce savant n'a dressé la généalogie de nos familles que jusqu'à la cession. On voudrait que le gouvernement lui fournit les moyens de continuer son œuvre jusqu'à 1850.

* * *

UN MAIRE CHRÉTIEN.—Voici le commencement de l'allocution que le maire de Marolle a prononcée à l'occasion d'un mariage :

"Avant de recevoir vos *declarations*, permettez-moi de vous dire combien je suis heureux d'être appelé par mes fonctions à accomplir la *formalité légale* qui doit précéder votre mariage."

"Vous êtes arrivés à l'heure la plus grave de votre vie, celle où l'on contracte des engagements que la conscience ne permet pas de rompre."

Le maire a raison, dit la *Semaine Religieuse* de Grenoble : il n'y a point de mariage à la mairie où ne s'accomplit qu'une *formalité légale*. Le mariage ne se fait qu'à l'Eglise ; après la cérémonie à l'Eglise il n'y a point de divorce possible, pour un catholique.

ÉGLISE DU SACRE-CŒUR.—Les souscripteurs pour la construction de l'église du Sacré-Cœur à Montmartre, France, viennent de passer le vingt-troisième million.

* * *

UN PROLÉTARIAT.—M. Auguste Hill, de Saint-Paul (Minnesota), a offert à l'archevêque, Mgr Ireland, le don principal de 50,000 dollars pour l'établissement d'un séminaire dans un bâtiment tout en garantissant l'utilisation d'une somme de 250,000 dollars dorénavant de l'achèvement de l'édifice.

REVUES ET LIVRES

ÉTUDES ET RÉCITS.—M. P.-J. Bédard, de Montréal, un *juge* qui compose depuis quelques années pour le *Monde Illustré*, le *Recueil littéraire* et autres revues périodiques, des productions littéraires de courte haleine, vient de les réunir en un petit volume mis en vente par la librairie Sainte-Henriette. L'imprimeur a exécuté la partie typographique avec assez de goût, tout en étant mal secondé par le correcteur des épreuves, mais il ne s'agit pas de celui-ci.

M. Bédard, voulant donner un parrain à son petit livre, a fait appel à M. Rémi Tremblay qui a souscrit généreusement à l'idée et qui, en guise du traditionnel cornet de bonbons, a présenté un vrai bijou de préface.

"Ce ne sont pas les talents qui manquent chez nous," — s'erie M. Tremblay ; — "ce sont des guides sûrs, c'est le frein salutaire d'une critique éclairée." Plusieurs journaux ont déjà donné raison à M. Tremblay, en accueillant *Études et Récits* avec des termes fort élogieux, il est vrai, mais qui trahissent le banal boniment de l'homme irréfléchi qui ne veut pas se donner la peine de vous prêter attention, et qui n'ayant pas voulu s'appliquer à vous connaître, s'empresse de se débarrasser de vous en disant : *Je suis charmé d'avoir fait votre connaissance.* Ces triviaux complimentateurs, on le sait, font l'éloge d'un livre sans l'avoir lu, et ils n'y mettent pas plus de cérémonie que lorsqu'ils font de la réclame pour le baume nasal.

Et pourtant, ces *pères détachés* méritent considération, et le parrain, à juste titre fier de son filleul, n'a pas tort d'y voir "un esprit observateur, un fonds considérable, d'érudition, de philosophie chrétienne, de poésie contemplative et de ce respect pour la saine morale qui est la qualité la plus précieuse de l'écrivain." Tout cela s'y trouve, assurément.

M. Bédard a fait montre d'un talent sérieux, qui commande le respect, qui justifie l'espérance des amis et qui mérite l'encouragement. Nous ne dirons pas pour cela que son livre est exempt d'imperfections. L'esprit est encore en marche vers la maturité, et des écarts d'imagination amènent quelquefois des inadéquations de pensée. Par exemple, lorsque M. Bédard écrit que "la gloire, c'est le jugement de l'humanité sur un de ses membres," il émet une proposition évidemment contestable à première lecture. Voudrait-il nommer gloire le jugement de l'humanité sur Cain, sur Néron, sur Caligula ? Et l'humanité n'est pas toujours unanime ni constante dans ses jugements. Elle méprise quelquefois au cours d'une époque ce qu'elle a admiré dans les âges précédents. Aussi, se contredit-il lui-même quelques lignes plus loin : —